

Bouclier de pare-chocs : dépose et repose



Prudence !

Sur les véhicules équipés d'un régulateur de distance (système ACC), tenir compte des points suivants.

En cas de dépose et de repose du pare-chocs ou de modifications effectuées sur le support du « système ACC », un alignement du régulateur de distance est nécessaire → **Suspension, essieux, direction; Groupe de rép.44; Régulateur de distance ; Régulateur de distance : étalonnage.**

Sur les véhicules équipés de la caméra du système de vision nocturne -R212-, il faut tenir compte des points suivants.

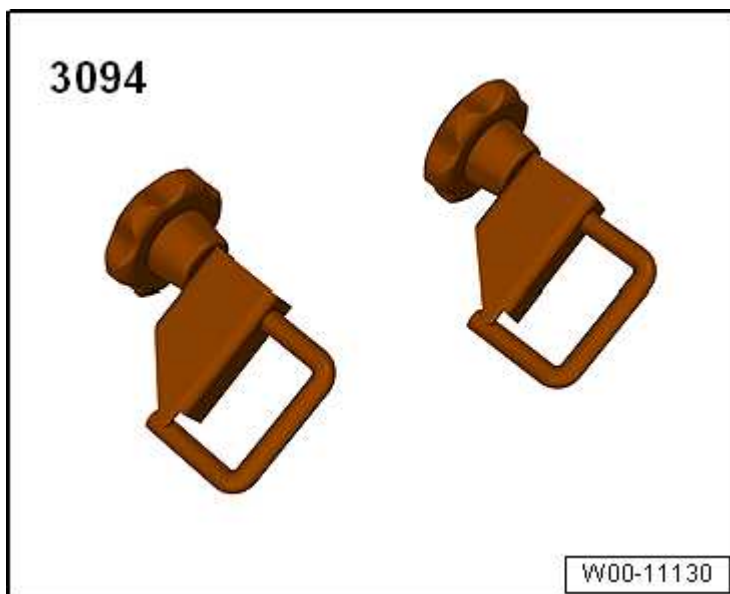
En cas de dépose et de repose du pare-chocs ou de modification de la grille de calandre, un nouvel étalonnage de la caméra de système de vision nocturne -R212- est nécessaire → **Communication; Groupe de rép.91; Système de vision nocturne ; Caméra de système de vision nocturne : étalonnage.**

Sur les véhicules équipés d'une caméra périmétrique avant -R243-, il faut tenir compte des points suivants.

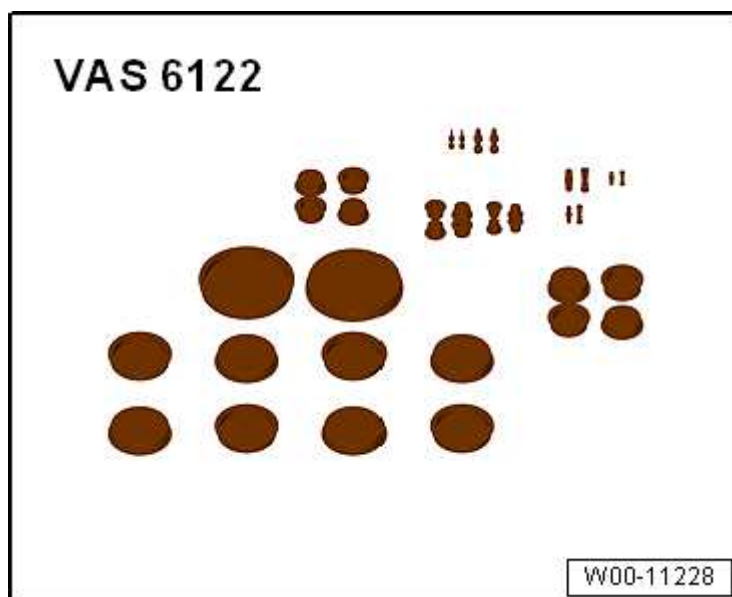
En cas de dépose et de repose du pare-chocs ou de modification de la grille de calandre, un nouvel étalonnage de la caméra périmétrique avant -R243- est nécessaire → **Communication; Groupe de rép.91; Caméra périmétrique ; Caméra périmétrique : vue d'ensemble des emplacements de montage.**

Outillage spécial, contrôleurs, appareils de mesure et matériel nécessaires

- ◆ Pincés à flexibles jusqu'à 25 mm -3094-

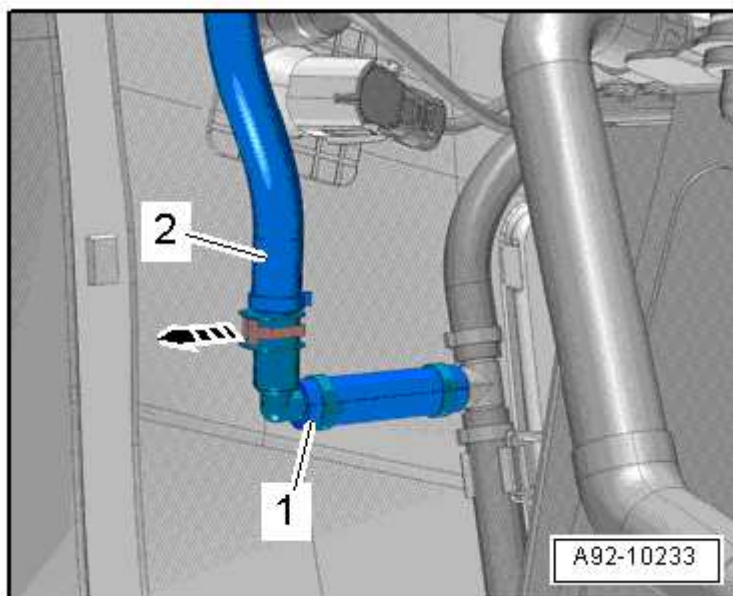


- ◆ Jeu d'obturateurs pour moteur -VAS 6122-



Dépose

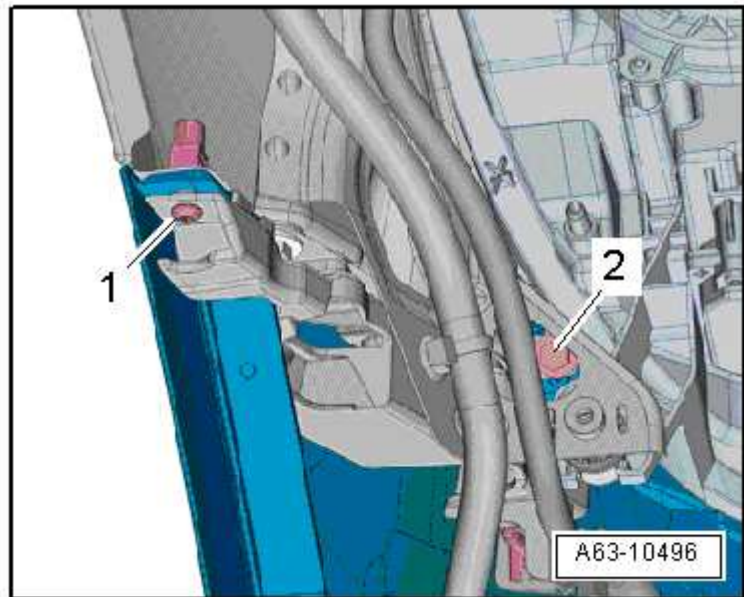
- Desserrer la coquille de passage de roue avant dans la zone du pare-chocs, sans la déposer → **Chapitre**.
- Déposer le déflecteur de roue → **Chapitre**.
- Placer un bac de récupération sous le point de raccord du flexible d'eau du système de nettoyage.
- Étrangler le flexible d'eau du système de nettoyage -2- à l'aide de la pince pour flexibles -3094-.
- Débrancher la conduite d'eau du système de nettoyage des projecteurs ; tirer à cet effet l'agrafe de sûreté -flèche-.



Nota

Selon la version, le raccord de la conduite d'eau peut être doté de touches de déverrouillage.

- Obturer le raccord de flexible -1- avec un obturateur propre du jeu d'obturateurs pour moteur -VAS 6122-.
- Dévisser les vis -1, 2-.



- Audi RS 6 : dévisser la vis -flèche-.



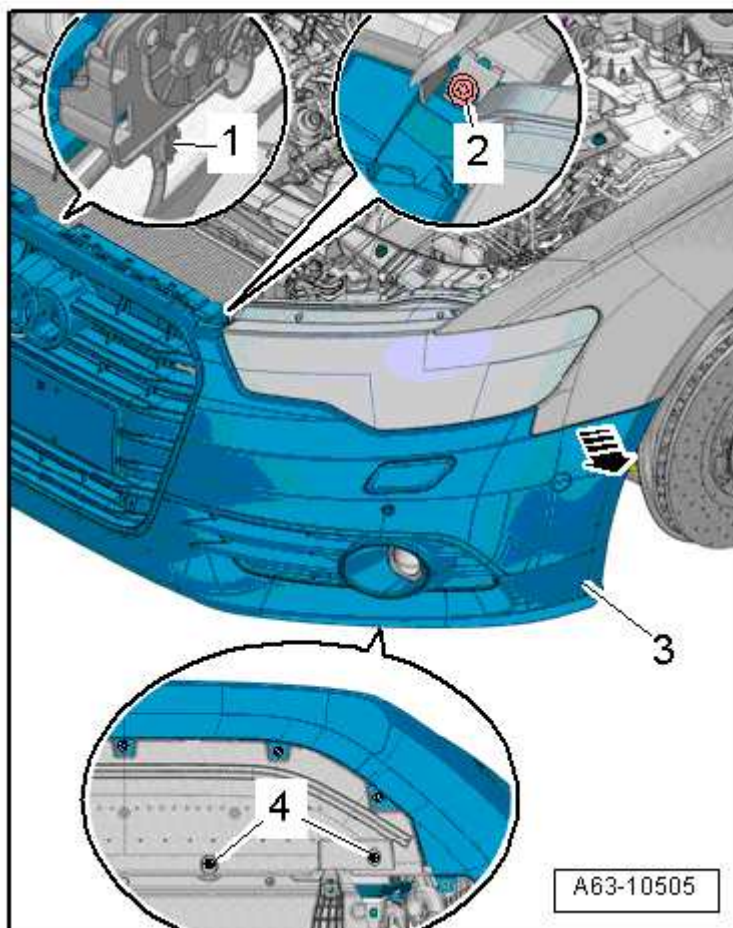
- Dévisser les vis -4-.
- Déposer le cache du porte-serrure
→ Chapitre.
- Dévisser la vis -2-.
- Sur les véhicules équipés d'une caméra de système de vision nocturne, débrancher le connecteur électrique -1-.
- Sur les véhicules équipés du calculateur d'ouverture de porte de garage, débrancher le connecteur.
- Sur les véhicules équipés d'une caméra périmétrique avant, débrancher le connecteur électrique.
-

Décrocher -flèche- le flanc latéral -3- sur l'avant du panneau latéral et retirer le bouclier de pare-chocs en procédant par l'avant avec l'aide d'une 2^e personne.



Nota

S'il est impossible de décrocher le flanc latéral au niveau du panneau latéral, il faut désolidariser le logement du bouclier de pare-chocs avant → Chapitre.

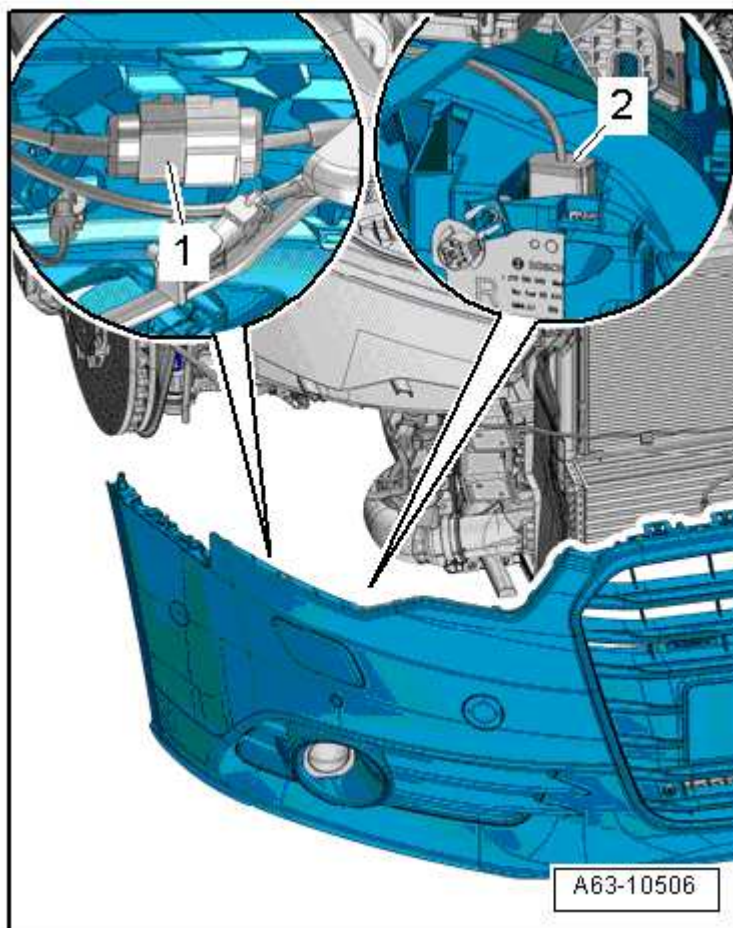


- Débrancher le connecteur électrique -1-.
- ♦ Jusqu'au millésime 2014, le connecteur électrique est situé à droite.
- ♦ A partir du millésime 2015, le connecteur électrique est situé à gauche.
- Sur les véhicules équipés du calculateur de régulateur de distance (ACC), débrancher le connecteur -2-.

Repose

La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose, en tenant compte de ce qui suit :

- Contrôler les cotes d'interstices → Chapitre.
- Sur les véhicules équipés d'un calculateur de régulateur de distance (ACC), effectuer un nouvel étalonnage des calculateurs → Suspension, essieux, direction; Groupe de rép.44; Régulateur de distance ; Régulateur de distance : étalonnage.



- Sur les véhicules dotés de la caméra du système de vision nocturne, étalonner de nouveau la caméra du système de vision nocturne -R212-
→ Communication; Groupe de rép.91; Système de vision nocturne ; Caméra de système de vision nocturne : étalonnage.
- Sur les véhicules équipés d'une caméra périmétrique avant, il faut effectuer un nouvel étalonnage de la caméra périmétrique avant -R243-
→ Communication; Groupe de rép.91; Caméra périmétrique ; Caméra périmétrique : vue d'ensemble des emplacements de montage.

Effectuer un recalibrage (→ Lecteur de diagnostic, fonction « Assistant de dépannage » ou « Fonctions assistées ») lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- La caméra ou le calculateur a été déposé(e)/reposé(e) ou remplacé(e).
- Le bouclier de pare-chocs avant a été endommagé, par ex. par un léger accrochage lors d'un stationnement.
- Le bouclier de pare-chocs avant a été déposé et reposé.
- La grille de calandre a été déposée et reposée.
- Des réglages ont été effectués sur l'essieu arrière.
- Les trains roulants du véhicule ont été modifiés.
- Le défaut « Réglage de base/adaptation non effectué(e) ou incorrect(e) » est enregistré dans la mémoire de défauts.

Couples de serrage

- ◆ → Chapitre „Bouclier de pare-chocs : vue d'ensemble du montage“.